

LE GRAIN DE SEL DE VAUCELLES

Élections européennes

Des élections européennes auront lieu le 9 juin 2024, à partir de 8h et jusqu'à 18 heures.

Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

Vous pouvez faire votre demande d'inscription tout au long de l'année en Mairie (aux heures d'ouvertures indiquées dans l'encart) mais cette démarche doit être faite au plus tard le 26 avril 2024 (soit le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin)

Rappel : Pour les nouveaux électeurs atteignant l'âge de 18 ans, l'inscription

est automatique si le recensement a été effectué à l'âge de 16 ans (document indispensable pour l'inscription aux examens à partir de 16 ans).

Pour rappel : vous pouvez venir en Mairie pour savoir si vous êtes inscrits mais aussi vous rendre à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE> ■



Site Internet de la commune

Le Conseil Municipal a décidé de doter la commune d'un site Internet, dont la mise en place et l'accompagnement technique sont confiés à la société NetActivty.

Actuellement en cours de construction, il sera accessible en début d'année 2024.

Ce site Internet poursuit plusieurs objectifs : vous informer sur la vie de la commune, vous rendre accessible un certain nombre de documents (procès-verbaux des Conseils Municipaux par exemple) ainsi que certaines démarches administratives dématérialisées.

Pourquoi ce site alors que l'application Citykomi est utilisée pour les informations au quotidien ?

Citykomi permet la publication d'une information d'intérêt général, ponctuelle et qui doit être connue rapidement

par le plus grand nombre : événement particulier, modification de passage de collecte de déchets, rappel d'une date importante, etc...

En revanche, elle ne permet pas de conserver durablement les informations et leur classement pose problème : un procès-verbal de conseil municipal par exemple ne sera consultable que quelque temps, ne pourra pas être conservé et se retrouvera au milieu d'autres informations, sans lien évident.

Le contenu du site sera alimenté par l'équipe municipale et se veut le reflet de la vie de la commune : collectifs, associations, initiatives, vie économique, tourisme.

Adapté à tous les terminaux, il sera consultable sur ordinateur, téléphone portable ou tablette.

Édito

Ce nouveau numéro du Grain de Sel vous propose de revenir sur certains moments de l'année 2023 et de se projeter sur l'année 2024 à venir.

Vous continuerez de recevoir deux numéros du Grain de Sel en 2024 mais l'information sur la vie de la commune sera prochainement proposée dans le site internet à venir pour le début d'année 2024.

Le Conseil Municipal vous souhaite de passer d'excellentes fêtes des fêtes de fin d'année, qu'elles vous permettent de partager des moments heureux avec les vôtres et vous adresse ses vœux pour l'année 2024, en attendant de vous recontrer pour les vœux de nouvelle année. ■

Refus de l'intolérance

Lors du week-end du 16 décembre, une croix gammée et des propos insultants ont été inscrits sur un mur à proximité de la Mairie. L'équipe du Conseil municipal condamne ces agissements avec fermeté. ■

Vœux du Conseil Municipal

Vous êtes invités à la présentation des vœux de bonne année du Conseil Municipal qui se tiendra à la salle communale le samedi 13 janvier 2024 à 11 heures. ■

Noël de la commune au cinéma

C'est à une nouvelle séance de cinéma au cinéma Le Méliès que la commune a invité les enfants de Vaucelles le dimanche 17 décembre 2024. ■

AGENDA

- ✦ **13 janvier 2024**
Vœux du Conseil municipal
- ✦ **14 janvier 2024**
Après-midi récréatif avec les aînés
- ✦ **24 janvier 2024**
Réunion du Conseil Municipal
- ✦ **XX mars 2024**
Foire au livre
- ✦ **XX mars 2024**
Repas des Aînés
- ✦ **6-7 avril 2024**
Chasse aux oeufs de Pâques
- ✦ **9 juin 2024**
Elections européennes (8h-18h)
- ✦ **15-16 juin 2024**
Fête de Vaucelles
- ✦ **21-22 septembre 2024**
Journées du patrimoine

Travaux d'aménagement du bourg

Le programme de travaux lié à l'aménagement du bourg a permis de remodeler le centre de la commune, de rénover les réseaux et de sécuriser les déplacements. C'est ainsi que la fête du village, les événements festifs peuvent se dérouler dans le centre de la commune et de manière sécurisée.

Il reste encore une partie du travail à accomplir qui fait l'objet d'une quatrième tranche de travaux, entre la Mairie et la sortie de la commune en direction de Tour-en-Bessin.

Le cabinet d'étude TECAM a été mandaté pour élaborer un projet. Une présentation sera effectuée au printemps (Avril-Mai) à destination des personnes concernées.

Les axes de cette tranche de travaux sont de sécuriser le bourg, de prolonger la piste cyclable en direction de Tour-en-Bessin et de préparer l'aménagement de quelques parcelles d'habitation.

Lotissement Clos du Colombier

Le lotissement Clos du Colombier, dans la continuité du lotissement des Hauts de Vaucelles et en bordure de la route D6 menant à Port-en-Bessin poursuit son aménagement. 37 lots constituent le programme dont la commercialisation est en cours.

Caméra de surveillance

C'est cette année 2024 que vont être mises en place des caméras de surveillance autour de la

place de la Mairie. Le nombre d'actes de malveillance et leur nature ne justifient pas a priori l'installation d'un équipement dont la plus grande partie est financée par des subventions. Toutefois, notre commune est traversée par l'ancienne route nationale 13, ce qui peut amener la Gendarmerie à intervenir pour intercepter, identifier le passage de véhicules recherchés.

C'est dans un souci de collaboration avec les forces de l'ordre, sans rentrer dans une logique de surveillance de masse, que ces caméras seront posées.

Leur utilisation est particulièrement contrôlée : les enregistrements sont stockés 15 jours, hors des locaux de la Mairie, ne sont pas visibles par un membre du Conseil Municipal et ne peuvent être utilisés qu'à la suite d'une commission rogatoire décidée en justice.

Tempête Ciaran

Le passage de la tempête Ciaran a entraîné la chute de nombreux arbres, le décollement de toitures et des coupures d'électricité parfois longues. Les équipes du gestionnaire de réseau Enedis ont œuvré au rétablissement rapide et certains habitants ont aussi apporté leur aide pour déblayer, tronçonner des branches.

La salle communale, la Mairie et l'église ont aussi été touchées.

Les fortes précipitations de l'automne et l'épisode de tempête n'ont pas entraîné de crue, en raison notamment des travaux de surdimensionnement du ruisseau traversant le centre de la commune.

Collecte alternée des déchets à partir de janvier 2024

Le système actuel de ramassage des déchets recyclables (sacs jaunes) et des ordures ménagères, destinés à l'enfouissement (sac poubelle) évolue.

L'ensemble des foyers de la commune dispose maintenant d'un nouveau collecteur à capot jaune pour les déchets recyclables. Si vous n'en disposez pas encore, le Syndicat intercommunal COLLECTE a laissé un avis de passage et un document à compléter pour demander le container.

C'est directement dans ce container, sans sac, que vous entassez vos emballages, plastiques. Le ramassage s'effectuera toutes les 2 semaines, en alternance avec le container des ordures ménagères. En plus d'un document de rappel sur le tri des déchets, la personne qui est venue vous apporter le collecteur jaune



vous a remis un calendrier des passages. Ce calendrier sera rappelé à tous et accessible depuis le site Internet à venir.

Le 03 janvier, les déchets recyclables et ceux destinés à l'enfouissement seront ramassés pour la dernière fois ensemble. À partir du 10 janvier 2024, la collecte se fera en alternance, avec le ramassage des ordures ménagères et le ramassage des déchets du container jaune le 17 janvier 2024.

Cette nouvelle organisation cherche à la fois à favoriser le recyclage des déchets (répondre à l'objectif national de 65% de déchets recyclés pour 2025), à limiter la masse des ordures ménagères à enfouir (environ 70 % du contenu d'un bac noir moyen pourrait être recyclé) et à limiter les coûts liés au transport de la collecte.

Vie associative

Pour favoriser la rencontre, le sentiment de vivre-ensemble ou ... faire connaissance, des associations organisent tout au long de l'année des activités, des animations.

C'est ainsi que l'association Vaucelles Mon Village a notamment organisé le 18 juin la fête du village, une marche "propre" dans le but de ramasser des déchets le 7 octobre et un marché de Noël les 25-26 novembre 2023.

Ces activités bénévoles n'existent que par le temps et l'énergie qu'y consacrent leurs membres. Vous pouvez participer, dans la mesure de vos disponibilités, aux actions entreprises en répondant à l'appel aux bénévoles. <https://www.facebook.com/VaucellesAssoVillage/>



Citykomi

Citykomi continue d'être utilisé et vous offre la possibilité de recevoir par notification sur votre téléphone portable des informations dont la connaissance doit être rapide mais « éphémère ».

Si vous n'êtes pas encore abonné, c'est simple et gratuit : il vous suffit de suivre les indications données dans ce bulletin pour télécharger l'application et activer l'abonnement aux différents fils d'information dans l'encart de ce Grain de Sel. ■



C'EST PRATIQUE !

MAIRIE DE VAUCELLES

le Bourg, 14400 VAUCELLES,
09 54 52 76 42
mairie.vaucelles@gmail.com

- Permanences

jeudi de 16h à 19h

- Accueil téléphonique

lundi mardi, mercredi, jeudi et vendredi

- Secrétariat

Corinne Quievre et Sandra BROSELARD

- Salle communale

prendre contact avec le secrétariat de la Mairie

LE GRAIN DE SEL DE VAUCELLES



Comité de rédaction :

Guillaume Gautier-Lair, Annie David, Christian Duvet, Isabelle Jehanne, Henri Muratet, Sylvaine Gueller, Charlotte Arson, Henri Legrand, Marie-Thérèse Montagne, Fabrice Bazire, Guillaume Dussous, Sandra Brosselard.